



Prochaines dates à retenir :

Assemblée communale ordinaire mercredi 14 juin 2023 à 20h00

Salle de séminaire du restaurant la Croix-Fédérale à Muriaux

(entrée directe à l'arrière du restaurant + places de parc)

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2022 et voter les dépassements budgétaires
3. Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 60'000.- pour la mise aux normes de la place de jeux de l'école des Emibois
4. Projet de révision du Plan d'Aménagement Local (PAL) :
Discussion et vote sur l'adoption de la révision du PAL ayant fait l'objet du dépôt public au Journal officiel du 7 avril 2022 (plan de zones, plan des dangers naturels et règlement communal sur les constructions)
(Redimensionnement de la zone à bâtir de -9.4 ha sur la zone Centre, Mixte, Habitat)
5. Informations du conseil communal
 - a) En dehors du point 4 de l'ordre du jour mentionné ci-dessus, le conseil communal se réserve la possibilité, en cas de rejet de la révision du PAL ayant fait l'objet du dépôt public du 7 avril 2022, de présenter et de soumettre à délibération une proposition subsidiaire au sens de l'art. 15 al. 2 ROAC consistant à étudier le maintien en zone à bâtir de certaines parcelles dans les secteurs de Muriaux et des Emibois, la révision du PAL étant pour le reste confirmée.
 - b) Autres informations
6. Divers et imprévus

Le rapport financier relatif au point 2 est disponible au bureau communal dès le lundi 5 juin 2023, sur demande au 032/951 19 06 ou caisse@muriaux.ch



**Votations fédérale et cantonale, dimanche 18 juin 2023
de 10h à 12h00 à l'école des Emibois**



Quoi de neuf ?



- ⊗ **Les travaux de la Halte CJ de Muriaux vont durer jusqu'au 15 juillet.**
La pose de la borne de recharge électrique pour les voitures a été confirmée par les CJ.
- ⊗ **Noms de rue du Peuchapatte et du Cerneux-Veusil.**
Merci à vous toutes et tous pour votre inscription
Les groupes sont organisés, vous serez tenus au courant

2023



⊗ La nouvelle Zone d'activité « Noirmont- Saignelégier »

Le Plan Spécial régional « Zone d'activités d'intérêt cantonal des Franches-Montagnes « - Les Voirgeolets » (Etape 1) et les prescriptions qui l'accompagnent sont déposés publiquement par le Syndicat ZAFM du 19 mai 2023 au 19 juin 2023 inclusivement, en vue de leur adoption par l'Assemblée des délégués du Syndicat de la ZAFM. Les plans et documents peuvent être consultés au secrétariat du Noirmont.

⊗ Commission d'école secondaire

Un tout grand merci à Noélie Cattin et Véronique Grimm pour leur engagement au sein de cette commission qui est l'autorité de surveillance directe de l'école secondaire



⊗ Estivage – entité de Muriaux

Une nouveauté cette année avec un lâché du bétail anticipé au 3 mai au niveau des pâturages communaux. C'était une première très attendue par les exploitants de vaches laitières.

⊗ Connaissez-vous les gardes-bétail ou bergers de notre commune ?

Leurs missions : surveiller le bétail et réaliser les différents entretiens sur les pâtures de notre commune.

En photo de gauche à droite :

François Wüthrich : Berger de la Chaux-d'Abel

Reto Geiser : Garde-bétail du Cerneux-Veusil

Jean-Marie Jobin : Garde-bétail des Fonges

Gérald Jeanneret : Berger de la Daxelhofer

(n'a pas souhaité apparaître)



⊗ Avec les beaux jours, un rappel des bonnes pratiques pour les propriétaires de chien

N'oubliez pas de tenir vos chiens en laisse ou de les avoir sous contrôle, notamment aux abords des pâturages estivés par le bétail.

La baignade dans les abreuvoirs est interdite !



⊗ Le groupe fleurs avance, vous le verrez cet été !



Manifestation des jeunes de Muriaux, samedi 3 juin 2023

Course d'orientation pour les enfants sur le thème « Koh-Lanta »

Contact : Evan Claude No de tél. 078/ 748 47 35



Ces informations sont disponibles aussi sur le site de la commune : www.muriaux.ch